

Recrutement d'un Chef médical du secteur prévention et contrôle des maladies infectieuses à la Direction régionale de santé publique de Montréal

La Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal et le Département de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) désirent recruter un médecin pour se joindre à temps plein à son équipe médicale, avec une entrée en fonction dès que possible. Le candidat recherché sera appelé à exercer en tant que Chef médical du secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses (PCMI) à la DRSP.

Spécificité du milieu

Le secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses (PCMI) à la Direction régionale de santé publique de Montréal est dirigé par un tandem de cogestion composé du chef médical et d'une coordonnatrice (gestionnaire administratif). Il compte environ 140 employés dont 9 médecins et constitue une équipe interdisciplinaire regroupant des infirmières et d'autres professionnels.

Implication attendue

Le chef médical du secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses (PCMI) sera appelé à exercer les fonctions décrites dans la fiche de description de poste ci-après.

Exigences requises

- Avoir un leadership mobilisateur ;
- Être apte à gérer l'incertitude et le changement en situation d'urgence ;
- Détenir un certificat de spécialiste en santé publique et médecine préventive du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) ou un certificat du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou un certificat de spécialiste de la province de Québec (CSPQ) en santé communautaire ou en médecine de famille ;
- Être membre en règle du Collège des médecins du Québec (CMQ) (ou être éligible, puis devenir membre) ;
- Devenir membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CCSMTL ;
- Avoir une formation dans le domaine ou détenir une expérience pertinente ;
- Avoir complété une formation en gestion ou détenir une expérience pertinente est un atout ;
- Français parlé et écrit.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent communiquer avec Dre Mylène Drouin, directrice régionale de santé publique de Montréal du CCSMTL, au 514-528-2400, poste 163543 (mylene.drouin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca), ou avec Dre Sandra Palmieri, cheffe de département clinique de la santé publique, au 514-685-1371 (sandra.palmieri.med@ssss.gouv.qc.ca)

Les candidats et candidates intéressés par ce poste sont invités à transmettre au Bureau des affaires médicales et dentaires, à l'adresse suivante : departement.sante.publique.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca, leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation expliquant leur intérêt, au plus tard le 1 novembre 2021 à 10h.

IDENTIFICATION DU POSTE	
Titre du poste :	Chef médical du secteur Prévention et contrôle en maladies infectieuses (PCMI)
Direction :	Direction régionale de la santé publique
Titre du supérieur immédiat :	Chef du département clinique de santé publique et directeur de santé publique du CIUSSS Centre-sud-de-l'île-de-Montréal
Nom du supérieur immédiat :	Dre Sandra Palmieri et Dre Mylène Drouin
Lieu de travail :	Direction régionale de santé publique 1560, rue Sherbrooke Est Pavillon J.A. DeSève Montréal (Québec) H2L 4M1
Temps alloué à ce poste :	1 ETC

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du directeur de santé publique (DSP) et du chef de département (CD), le chef médical :

- Agit comme chef du service clinique PCMI et exerce certaines fonctions déléguées par le chef de département à l'endroit des médecins de son service ;
- Exerce les responsabilités légales du DRSP qui lui sont déléguées par ce dernier dans son secteur d'activité ;
- Agit en cogestion avec le coordonnateur de PCMI et en collaboration avec l'adjoint au chef médical, les responsables médicaux et les chefs des services administratifs pour assurer la planification et la coordination des activités du service.

Le secteur PCMI est composé de 5 services :

- Service Infections et interventions dans la communauté
- Service Infections nosocomiales et Immunisation
- Service Infections transmissibles sexuellement et par le sang et de réduction des méfaits liés aux drogues
- Service Activités courantes et vigie sanitaire
- Service Urgences sanitaires en maladies infectieuses

Globalement, le chef médical du secteur PCMI, en collaboration avec l'adjoint au chef médical et la coordonnatrice (gestionnaire administratif), doit :

- Contribuer à définir les orientations, l'offre de service, la planification du secteur
- Contribuer à définir les meilleurs modèles organisationnels pour les programmes et services de santé publique de son secteur respectant les plus hauts standards de qualité et les données probantes
- Assurer les liaisons stratégiques et entretenir des relations de partenariat et d'influence avec les acteurs nationaux, régionaux et territoriaux pour l'actualisation du plan d'action du secteur
- Évaluer les besoins en compétences et ressources médicales afin de répondre adéquatement aux mandats du secteur

- Collaborer au suivi des ressources de santé publique de manière à maintenir la capacité pour agir en amont des problèmes de santé et des problèmes sociaux
- Collaborer à l'assurance-qualité du programme services de santé publique qui doivent être offerts par des ressources compétentes, en collaboration avec les instances telles le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le Conseil des infirmières et infirmiers (CII) et le Conseil multidisciplinaire (CM)
- Collaborer au suivi de la performance globale en termes d'accessibilité, de qualité et d'optimisation de l'ensemble des services de santé publique offerts par son établissement et apporte les ajustements nécessaires dans une perspective d'amélioration continue
- Réaliser les mandats délégués par le chef de département clinique au regard de la gestion des ressources médicales, l'évaluation de la qualité de l'acte, l'animation de la vie scientifique et le développement professionnel continu
- Développer et assurer l'actualisation des activités d'enseignement et de recherche de son secteur

1. **Responsabilités de gestion stratégique et organisationnelle**

Responsabilités spécifiques

- Collaborer à l'élaboration et l'actualisation du plan d'action annuel du département clinique de santé publique
- Rédiger et actualiser le plan d'action annuel de son service clinique (PCMI)
- Actualiser, dans son service clinique, le modèle organisationnel adopté par sa direction
- Actualiser, dans son service clinique, les orientations et les priorités du CMDP et du département clinique en ce qui concerne les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles
- Participer aux rencontres du comité des chefs médicaux du département clinique de santé publique

Responsabilités en cogestion avec la coordonnatrice PCMI

- Promouvoir la mission, la philosophie de gestion, les valeurs et les orientations du CIUSSS et de la Direction régionale de santé publique (DRSP) dans l'exercice de la planification de son secteur
- Coordonner l'exercice d'élaboration du diagnostic populationnel (surveillance) pour le secteur
- Développer, en collaboration avec le DRSP, et les orientations en concordance avec le plan national de santé publique et les priorités régionales problématiques ciblées ci-dessus notamment dans le cadre de la démarche d'élaboration du plan d'action régional intégré en santé publique pour Montréal (PARI-SP)
- Planifier, en collaboration avec les partenaires et les réseaux concernés, des services et des activités de protection, de prévention et de promotion de la santé adaptés aux besoins des collectivités
- Assurer le soutien à l'organisation de services qui découle de la planification ou des besoins de services émergents (soutien à l'alignement stratégique)
- Animer au besoin des démarches de recadrage et de révision des orientations et de l'offre de service pour certains dossiers transversaux de son secteur
- Participer aux rencontres du comité de direction de la DRSP ainsi qu'aux instances de coordination des services de son secteur avec les 5 CIUSSS et établissements non fusionnés de la région (ex : TRPIN)
- Contribuer à la gestion des ententes de partenariats et des alliances internes et externes de son secteur

2. **Responsabilités de gestion des ressources humaines**

Responsabilités spécifiques

- Assurer, en collaboration avec le chef de département, le processus de recrutement des nouveaux médecins de son secteur (besoins du secteur, démarches de recrutement et processus de nomination)
- Attribuer annuellement les mandats pour les médecins de son secteur et soutenir le processus d'autoévaluation
- Assurer la coordination du service de garde régionale en maladies infectieuses (listes de garde, formation initiale et continue, etc.)

- Attribuer les assignations spéciales, les nouveaux mandats et les demandes de délégation et de représentation confiés par le chef du département clinique
- Signer les feuilles de temps des médecins de son secteur
- Contribuer avec le chef de département à la prévention et la résolution de cas litigieux impliquant un médecin du secteur (conflits, non-respect des engagements et responsabilités, qualité, etc.)
- Animer les rencontres de médecins du secteur PCMI et assurer les suivis requis
- Fournir le bilan annuel d'activités de son service clinique via les bilans individuels de ses membres
- Assurer la disponibilité d'une expertise-conseil médicale sur place

Responsabilités en cogestion avec la coordonnatrice PCMI

- Collaborer à l'analyse des besoins et l'allocation des ressources humaines, financières et matérielles de son secteur
- Collaborer au plan de développement des compétences et de transfert des connaissances des ressources humaines (individus et équipes de travail) permettant de répondre aux besoins et aux problématiques de son secteur
- Favoriser un climat travail sain au sein du secteur
- Contribuer à l'harmonisation des pratiques et des processus dans une perspective d'optimisation

3. **Responsabilités de gestion des ressources financières, matérielles, techniques et des actifs informationnels**

Responsabilités en cogestion avec la coordonnatrice PCMI

- S'assurer du respect des règles et procédures et d'une utilisation optimale des ressources financières, matérielles, techniques et des actifs informationnels par les membres de son service clinique

4. **Responsabilités de gestion des communications, partenariats et liaisons**

Responsabilités spécifiques

- Assure des liaisons avec le CMDP et d'autres départements cliniques des 5 CIUSSS et 5 établissements non fusionnés de la région de Montréal dans les dossiers qui concernent les domaines d'intervention de son secteur

Responsabilités en cogestion avec la coordonnatrice PCMI

- Mettre en place et appliquer les processus relatifs à la circulation de l'information et à la communication instaurés au sein de son secteur
- Collaborer à l'identification et à l'analyse des besoins de son secteur en ce qui concerne les relations de partenariats et les alliances internes et externes à instaurer et gérer les ententes de partenariats et d'alliances internes et externes de son secteur
- Identifier des stratégies d'action et d'influence sur les politiques publiques, en vue d'améliorer la santé, le bien-être des populations visées par les thématiques du secteur sur l'île de Montréal en collaboration avec les intervenants internes et externes tels les CIUSSS, les organismes communautaires régionaux et locaux
- Assurer, dans le domaine des maladies infectieuses, un rôle de leadership régional en promotion, prévention et protection de la santé en concertation, en complémentarité et en collaboration avec tous/toutes les intervenants(es) concernés(es) des réseaux de la santé, municipal et communautaire ainsi que les autres partenaires intersectoriels
- Analyser et émettre des recommandations sur toute question de santé publique liée aux thématiques du secteur
- Participer aux divers comités régionaux et provinciaux sur les domaines d'intervention de son secteur
- Relire et approuver les travaux de production d'avis scientifiques, de mémoires, d'appels à la vigilance, de fiches synthèse qui implique l'organisation et participer à la stratégie de diffusion

5. Responsabilités liées à l'enseignement, le développement des compétences, la recherche, la surveillance, l'évaluation, le monitoring et la performance

Responsabilités en cogestion avec la coordonnatrice PCMI

- En cohérence avec la mission d'enseignement de la DRSP, s'assure que le secteur est organisé pour accueillir les résidents et stagiaires pendant leur programme d'étude
 - Contribue au développement d'une culture favorable à l'enseignement dans le secteur
 - Contribue à la gestion de la demande et à la détermination de la capacité d'accueil
 - Veille à la qualité de l'enseignement et la pertinence du contenu
 - Contribue à l'évaluation du fonctionnement des stages
 - Assure un suivi périodique auprès de chaque responsable de stage dans le secteur
 - Participe au développement des plans de formation continue des superviseurs de stage
 - Collabore au développement des outils nécessaires pour réaliser ces rôles
- Assurer la planification et la coordination des activités de recherche et d'enseignement pour son secteur en collaboration avec les chefs de services et responsables médicaux
- Coordonner des études et analyses relevant de la mission du service et émettre des recommandations aux instances concernées
- Participer aux activités de liaison avec les partenaires de recherche, établissements universitaires et les principaux décideurs/utilisateurs régionaux et territoriaux des projets en cours
- Développer et mettre à jour un plan de monitoring du secteur et des projets de recherche évaluative des activités et programmes découlant de son secteur
- Élaborer et définit les indicateurs appropriés aux cibles de performance identifiées par son secteur et voit à ce que les cibles soient au centre des activités de son service
- Participer au développement d'orientations et de stratégies sur le transfert/partage et utilisation des connaissances

6. Responsabilités spécifiques

Responsabilité spécifiques

- Assurer la coordination fonctionnelle de groupes de travail, dans le cadre de la mission de son service ou celle de la DRSP ou groupes d'expertises, de consultation ou de travail du MSSS, du CIUSSS ou des partenaires universitaires ou intersectoriels (ville, écoles, etc.)
- S'assurer annuellement qu'au moins un dossier de son secteur soit évalué par les pairs selon le mandat d'évaluation de la qualité de l'acte confié au département clinique
- Siéger, ou s'assurer que son représentant siège, au comité d'EQAMD de la DRSP

Responsabilités en cogestion avec la coordonnatrice PCMI

- Assurer la réalisation des états de situation périodiques, à la demande du MSSS, du DRSP ou du CIUSSS, en lien avec la programmation nationale et régionale et soumettre ses observations et recommandations à qui de droit
- Animer la vie scientifique de son service et soutenir le développement professionnel continu des membres de son service
- Assurer, avec les membres de son secteur, la veille scientifique dans le domaine d'intervention du secteur (veille scientifique, innovation, dossiers émergents, etc.)
- S'assurer de la mise en place de nouvelles pratiques basées sur les données probantes et de résultats de recherche
- Intervenir en situation d'urgence ou de sinistres dans une perspective de protection de la santé de la population (mobilisation des ressources internes et externes en lien avec les équipes de la sécurité civile).

Le chef de service de PCMI est assisté dans son rôle par un adjoint au chef médical.